

Projet ISSUE - Inclusion Sociale pour Sortir de l'Urgence Efficacement

Le projet ISSUE est un projet à caractère résolument **INNOVANT** d'une part parce qu'il est une alternative à l'hébergement d'urgence en dortoir tel qu'organisé traditionnellement durant la période hivernale, d'autre part parce qu'il propose un changement de paradigme : l'insertion par le logement et la sortie de la politique du thermomètre.

Le projet ambitionne d'offrir une ISSUE au sans-abrisme et à l'approche saisonnière. Il repose sur un partenariat élargi à la croisée d'**EXPERTISES** complémentaires (lien urgence-insertion; partenaires "logement"; rôle de Bruss'help) .

Concrètement, il permet de proposer à des personnes et familles sans abri une alternative à l'hébergement d'urgence traditionnel en dortoirs via un logement individualisé limité dans le temps (5 mois), pour rencontrer 3 objectifs :

- 1) des sorties du sans-abrisme via un coaching intensif à la recherche d'un logement ;
- 2) du répit, de la stabilité et des ouvertures de droits pour des personnes qui se trouvent, de facto, en situation d'exclusion de l'hébergement d'urgence "classique" ;
- 3) la (ré)intégration en logement Housing First de personnes ayant perdu celui-ci.

Durée du projet : janvier à mai 2020

Axe 1

Insertion par le logement via un coaching intensif

- Opérateur de terrain : **L'Ilot** via la cellule **Capteur et Créateur de Logements** et en collaboration avec ses partenaires
- Approche :
 - **Identification du public** par les services envoyeurs de CCL et via le système d'attribution adopté par le comité de pilotage de CCL pour l'axe « coaching au logement »
 - **Aide à l'investissement dans le logement provisoire** : soutien à l'emménagement, médiation avec le/la gestionnaire des logements, mise en lien avec les ressources du quartier, création de liens sociaux, etc.
 - **Coaching intensif au logement par des tandems de facilitateurs·trices logement** (assistant·e·s sociaux·ales et expert·e·s immobilier·e·s), selon la méthodologie de travail et les critères de CCL, en vue de permettre aux personnes/familles de trouver un logement digne et durable après la période hivernale
 - **volet « accompagnement psycho-social » global adapté aux besoins de la personne/famille** en vue d'améliorer son bien-être, de favoriser l'ouverture de ses droits et de lui permettre un meilleur accès à l'aide et aux soins ainsi qu'une meilleure continuité : information, travail de motivation, relais et orientation vers les services généralistes et spécifiques, accompagnements physiques dans les démarches, etc.
 - **volet « accompagnement à la recherche d'un logement »** adapté aux revenus et souhaits de la personne/famille : contacts avec les

propriétaires, explication des droits et devoirs du locataire, accompagnement aux visites de logements, négociation du prix du loyer, etc.

- **Aide à l’emménagement dans le nouveau logement durable** : soutien à l’emménagement, médiation avec le/la propriétaire, mise en lien avec les ressources du quartier, création de liens sociaux, etc.
- Public visé : publics (personnes ou familles) des services envoyeurs de CCL (en ce compris Pierre d’Angle qui rejoint CCL comme nouveau service envoyeur via le présent projet) disposant de revenus stables et désireux de retrouver un logement durable
- Nombre de logements concernés : 10 (5 à Etterbeek et 5 à Anderlecht)
- Moyens nécessaires : 3 ETP facilitateurs·trices logements + 0,5 ETP encadrement équipe facilitateurs·trices

Axe 2

*Répit, stabilité et ouverture de droits
pour un public en situation de sans-abrisme de rue*

- Opérateurs de terrain : **DIOGÈNES** (via son projet « Soutien au Logement ») et **Pierre d’Angle**
- Approche :
 - **Identification du public cible en rue et relais vers les logements** : contacts proactifs et établissement de relations de confiance, écoute et soutien inconditionnel, évaluation de la situation, travail de (re)motivation au changement, accompagnement (physique) vers les logements, etc.
 - **Aide à l’investissement dans le logement** : soutien à l’emménagement, médiation avec le gestionnaire des logements, mise en lien avec les ressources du quartier, création de liens sociaux, etc.
 - **Accompagnement psycho-social global adapté aux besoins de la personne en vue d’améliorer son bien-être, de favoriser l’ouverture de ses droits et de lui permettre un meilleur accès à l’aide et aux soins ainsi qu’une meilleure continuité** : information, travail de motivation (faire émerger les demandes en fonction des besoins), établissement de plans d’accompagnement, relais et orientation vers les services généralistes et spécifiques, accompagnements physiques dans les démarches, mise en place de réseaux de soins et coordination de ceux-ci, travail de médiation, suivi de l’évolution, etc.
 - **Collaboration avec acteurs locaux** pour favoriser un travail communautaire, la cohésion sociale et la création de liens en journée et en soirée
- Public-visé : personnes ou familles sans abri, avec ou sans papiers, présentes en rue, avec au moins une des caractéristiques suivantes : besoin de repos physique et/ou psychique ; besoin de stabilisation hors de la rue et/ou de l’urgence sociale ; en refus d’aide et de soins ; en refus d’utiliser les centres d’hébergement d’urgence ; exclues des dispositifs d’hébergement d’urgence
- Nombre de logements concernés : 4 à Anderlecht

- Moyens nécessaires : 1 ETP (0,5 pour le projet « Soutien au Logement » de l'asbl DIOGÈNES, 0,5 pour Pierre d'Angle)

Axe 3

Accès à un logement de transit en vue d'une (ré)intégration dans un logement de type Housing First

- Opérateurs de terrain : **DIOGÈNES** et **Smes B**
- Approche multimodale au travers du processus suivant :
 - **Identification du public-cible et relais prioritaires** vers ces logements : en amont d'une entrée dans le programme HF ou pour les personnes intégrées au programme qui ont perdu leur logement
 - **Accompagnement psycho-médico-social global adapté aux besoins de la personne** suivant les principes méthodologiques et les pratiques de travail régissant les projets Housing first de DIOGÈNES et du Smes B : réduction des risques, travail centré sur la personne et sur les forces, rétablissement, etc.
 - **Accompagnement (intensif) à la recherche d'un logement pérenne**
- Public-visé : personnes sans-abri particulièrement fragiles en raison d'un cumul de problématiques notamment de santé mentale et d'assuétudes et vise une sortie définitive de la rue
- Nombre de logements concernés : 3 à Anderlecht
- Moyens nécessaires : 1,25 ETP (0,5 pour DIOGÈNES, 0,75 pour le Smes B)

Axe transversal

Accompagnement et soutien des professionnels de l'ensemble du projet

La **Cellule d'appui du Smes** propose un **soutien aux professionnel·le·s** du projet ISSUE prenant la forme d'un accompagnement individuel et collectif, de supervisions, d'intervisions, de formations, de mise en réseau et de concertations. Cette mission est assurée par une équipe mobile et pluridisciplinaire qui vise à soutenir la cohérence et la complémentarité des approches au sein d'un contexte aux enjeux inédits et complexes.

Par ailleurs, la SISP Commensia et la SISP d'Etterbeek mettent respectivement 12 et 5 logements en attente de rénovation à disposition du projet pour une période de 5 mois (jusque fin mai 2020).

Le New Samusocial apporte son savoir-faire technique pour la remise en ordre des logements (à faire valider/préciser par le New Samusocial).

Les 4 partenaires du présent projet ainsi que le New Samusocial font partie des services « envoyeurs » pour les axes 1 et 2.

L'ensemble du travail s'effectue dans le respect de l'anonymat des personnes souhaitant conserver celui-ci ainsi que dans le respect de leur rythme et de leurs valeurs.

Coordination globale du projet (1 ETP durant 6 mois) – Bruss’Help, en collaboration avec L’Ilot :

- animation du réseau de partenaires
- mise en lien avec les ressources du quartier / collaboration avec acteurs locaux
- suivi administratif et contacts avec le bailleur de fonds
- rapportage moral et financier

Budget global 240.000 €

Diogènes : 22.400 € (1 ETP)

Pierre d’Angle : 11.400 € (0,5 ETP)

Smes B – 35.000 € (0,5 ETP accompagnement psychomédicosocial + 0,5 ETP appui aux travailleurs des services envoyeurs de l’axe 2 + 0,25 ETP recherche de logement ETP)

L’Ilot – 125.000 € (3 ETP coaching logement + 0,5 ETP encadrement équipe de facilitateurs + 1 ETP coordination projet durant 6 mois)

Frais de fonctionnement = 24.000 €

Ameublement = 22.200 €.